



PROCES VERBAL de la réunion du bureau de la ligue Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et D.A. du 11 Novembre 2022

Visioconférence

La réunion débute à 10h

- **Ordre du jour :**
 - Création d'un compte courant pour l'agent de développement
 - Droit de consultation du compte bancaire de la ligue pour l'agent de développement
 - Questions diverses

Membres du bureau présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-présidente), Mlle KLYMENKO Ievgeniia (Vice-présidente).

Le bureau est présent dans sa totalité, la réunion peut avoir lieu.

1° Compte courant et droit de consultation

Jusqu'à présent, notre agent de développement (A.D.) devait, afin d'effectuer au mieux son travail, faire l'avance de certains frais sur ses deniers personnels. Le président et le trésorier proposent la création d'un compte courant au nom de l'A.D. avec une carte bancaire (sans retrait d'argent possible). Le secrétaire soumet au bureau cette décision au vote :

Voté à l'unanimité

2° Droit de consultation du compte bancaire de la ligue par notre A.D.

Afin de faire un suivi quotidien des mouvements bancaires de la ligue, il a été émis la proposition que cette tâche pourrait être effectuée par notre A.D. car notre trésorier, bénévole comme tous les membres du bureau et du comité directeur, ne pouvait pas le faire au quotidien. Les différents rapports financiers et les virements sont toujours de la responsabilité du président et du trésorier. L'agent de développement n'aurait à effectuer que le suivi du compte via un droit d'accès à la consultation et ne pourra pas faire d'action (virements, retraits, achats, etc...). Le secrétaire soumet au bureau cette proposition au vote :

Voté à l'unanimité

3° Questions diverses

Pas de question. La prochaine réunion du comité directeur est fixée au samedi 03/12 de 9h – 10h.

La séance est levée à 11h

Le président



Stéphane BARRERE

Le secrétaire général

BEYRET DAVID



David BEYRET